



Bulletin de la **DOCUMENTATION** **ECOLOGIQUE VOIRONNAISE** pour **L'HISTOIRE DE L'ENVIRONNEMENT** **ET L'ECOLOGIE DANS LE MONDE**

EDITORIAL : Ce bulletin a, ce mois-ci, **deux ans** d'existence. 44 numéros (car il y a eu un n°0 en décembre 2018) et 8 bulletins spéciaux ont été produits, tandis que les ressources de la DEV ne sont qu'à peine touchées. Il apparaît que les quatre thèmes abordés (abeille, climat, Hulot et Fessenheim) vont encore durer longtemps, bien que leur remplacement soit déjà prévu... Suspens ! Un autre animal, une autre personnalité de l'écologie, un autre problème nucléaire. Par contre, il semble que le problème climatique va durer, durer, durer encore longtemps. Il est prévisible qu'il y aura plus souvent un bulletin spécial vers le milieu du mois. Vous voulez faire un cadeau de fin d'année **utile** et **gratuit** à quelqu'un : envoyez son mail à la DEV pour qu'il reçoive ces bulletins.



Sommaire :

page 2 - Abeilles (suite)

page 3 - Effet de serre (suite)

page 4 - Nicolas Hulot (suite)

page 5 – Centrale nucléaire de Fessenheim (suite)

page 6 – Voiron, respiration !

Wanted

Alive only



Nous recherchons cet individu prénommé Père Noël
Attention, il est FOU car il distribue des cadeaux
à tout le monde !
SI VOUS AUSSI VOUS RECEVEZ DES CADEAUX, CONTACTEZ-NOUS !



Documentation Ecologique
Voironnaise

32-34 rue Vaucanson Rez-de-chaussée
38500 VOIRON

Les visites se font sur rendez-vous au
06 25 25 52 29 (sans répondeur)
utiliser de préférence le mail
gaby.rajon@gmail.com

SAPIN DE
NOËL

SAVE
EARTH



ABEILLES

5 - abeilles et humains même combat (suite)

27 juillet 2015..... Même si les États-Unis ont interdit le pesticide Sulfoxaflor, la Commission européenne vient de l'autoriser. C'est une bonne nouvelle pour la firme américaine Dow AgroSciences, qui commercialise le Sulfoxaflor et se partage déjà 76% des ventes de pesticides dans le monde avec Monsanto, DuPont, Syngenta, BASF et CROPSscience. Toujours les mêmes aux ressources financières inépuisables. Pourtant l'EFSA (autorité européenne de sécurité des aliments) avait évalué ce pesticide en mars 2015 et concluait que : «avec les évaluations disponibles, un risque élevé pour les abeilles n'est pas exclu et un risque élevé à long terme est indiqué pour les petits mammifères herbivores, pour les utilisations en plein champ sur le coton et les légumes ». Mais si le risque n'est pas exclu comme le dit l'EFSA, la Commission, qui est censé se basé sur les travaux de cette agence, n'a surtout pas exclu d'autoriser le Sulfoxaflor. De plus, un autre élément montre bien la complaisance de la Commission avec les industriels. En effet, si le pesticide est autorisé, il ne l'est que sous conditions. Le fabricant devra apporter les preuves que son produit n'est pas néfaste avant août 2016. D'ici là, la Commission estime que ce pesticide peut être épandu tranquillement dans les champs. Le Sulfoxaflor est un pesticide proche des néonicotinoïdes. Ces pesticides sont des neurotoxiques dont la nocivité sur les pollinisateurs a mainte fois été prouvée. C'est pourquoi, avec mes collègues écologistes en commission environnement du Parlement européen, j'ai voté contre l'autorisation du Sulfoxaflor, mais nous n'avons malheureusement pas été suivis par les socialistes et les conservateurs. (Michèle Rivasi).

18 septembre 2015..... Pour décider où placer leur nid, les abeilles ont une technique éprouvée. Des éclaireuses partent examiner différents sites, puis reviennent en vanter les mérites à leurs congénères. C'est la fameuse danse d'autant plus intense et longue que l'animal est enthousiaste. Il mobilise alors d'autres éclaireuses qui agissent de même. Et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'un quorum soit atteint. L'essaim part alors s'installer. Le même phénomène existe chez les fourmis et les araignées. Des chercheurs américains étudient ce modèle de prise de décision, veulent le tester sur d'autres animaux et même sur l'homme.

19 novembre 2015..... L'eurodéputé Michèle Rivasi lance une pétition «Monsieur le ministre Stéphane Le Foll, protégeons la pollinisation, interdisant les pesticides néonicotinoïdes». On savait les pesticides néonicotinoïdes dangereux pour les abeilles, on sait maintenant qu'ils menacent le processus de pollinisation. En effet, une nouvelle étude de la Royal Holloway University of London vient de démontrer pour la première fois un impact direct d'un pesticide de la famille des néonicotinoïdes sur la pollinisation des pommiers par les bourdons, l'un des pollinisateurs essentiels de l'arbre fruitier en question. Selon les résultats de cette étude, les colonies de bourdons exposés à un pesticide néonicotinoïde butineraient beaucoup moins régulièrement les fleurs des pommiers. Les chercheurs nous alertent aussi sur le fait que les pommiers pollinisés par les bourdons exposés à des pesticides contenaient 30% moins de graines que ceux pollinisés par des abeilles non exposées. Le 19 mars 2015, l'Assemblée nationale a voté l'interdiction à compter de janvier 2016 des produits phytosanitaires de la famille des néonicotinoïdes. Tant leur toxicité sur les insectes a été démontrée à plusieurs reprises. Malheureusement, cette proposition avait été retoquée par le Sénat le mois suivant. Pourtant, se débarrasser de ces pesticides doit rester une priorité. Les interdire, c'est d'abord protéger l'agriculture en général car les cultures dépendent des pollinisateurs. Mais prohiber ces substances nocives, c'est aussi protéger la santé des agriculteurs qui connaissent déjà de nombreux soucis économiques. Monsieur Le Foll, c'est grâce au travail que vous avez effectué au niveau européen que la commission européenne avait décidé en décembre 2013 d'interdire pour une période d'au moins deux ans l'utilisation de trois néonicotinoïdes dans certaines circonstances. Si cette décision est un premier pas dans la bonne direction, elle ne suffit plus aujourd'hui en 2015. Vous avez aujourd'hui tous les éléments scientifiques en main pour interdire définitivement le recours aux pesticides néonicotinoïdes En France et faire pression sur la Commission européenne dans le cadre de la réévaluation de certaines de ces substances au cours des prochaines semaines.

Décembre 2015..... La disparition des abeilles serait une catastrophe pour l'agriculture et par extension pour l'humanité. En Amérique du Sud, on mise sur le caractère inoffensif des abeilles natives sans dard pour protéger et multiplier les populations de butineuses. On imaginerait difficilement en Europe installer une ruche dans son jardin sans posséder de solides connaissances en apiculture et un équipement adéquat. Encore moins quand on habite avec des enfants ou des personnes vulnérables aux piqûres d'abeilles. A Sao Paulo (Brésil), il n'y a pas de danger à redouter et on approche sans protection, car les abeilles ne piquent pas. Ces abeilles appartiennent à la famille des meliponidae. Elles n'existent pas en Europe, car elles ne supportent que les climats tropicaux. Insatiables butineuses, elles pollinisent à fond. Leur habitat naturel est détruit par la déforestation, l'agriculture intensive et l'urbanisation. En fait, il y a toutes sortes d'abeilles sans dard qui s'accommodent de nids différents, qui ont des tailles différentes, des miels différents. Une association "SOS abeilles sans dard" organise des sauvetages, la préservation et l'information sur cet insecte non agressif.

(suite au n°43)



EFFET DE SERRE

CH13 - LA CONFERENCE DE MARRAKECH (MAROC) COP7

Octobre 2002..... Pour le réseau d'action climat français (RAC-F), le nucléaire n'est pas la solution à l'effet de serre : Le ministre de l'écologie et du développement durable, Roselyne Bachelot, a affirmé en juin 2002 que l'abandon du nucléaire équivaldrait à rejeter 300 millions de tonnes de gaz carbonique dans l'atmosphère. Le réseau action climat – France affirme, lui, que le nucléaire n'est pas la solution à l'effet de serre car la plus grande partie du problème vient des secteurs des transports et de l'industrie et de la médiocrité des mesures d'économie d'énergie. de plus, les 300 millions de tonnes de CO2 ne sont pas calculés en prenant en compte des possibilités nouvelles et appropriées pour le système énergétique de la France (géothermie, solaire, éolien, hydraulique, cogénération... sont autant de sources peu émettrices). Par ailleurs, la COP (convention du climat et protocole de Kyoto) a décidé d'exclure le nucléaire des mécanismes du traité, avec l'accord de la France et à la demande des pays d'Europe centrale et des pays d'Afrique. Ces déclarations signifient-elles que la France remettra en cause la parole de l'État à La Haye, à Bonn, et à Marrakech ? les Français comprendraient-ils que leurs autorités renient l'accord sur la mise en œuvre du protocole de Kyoto ? L'énergie nucléaire est la plus chère, la plus dangereuse et la moins soutenable à long terme des politiques de réponse à l'effet de serre.

8 octobre 2002..... Le secteur des banques et des assurances devrait pâtir de la fréquence accrue des épisodes climatiques violents, au point de compromettre sa rentabilité et d'être acculé parfois à la faillite, selon un rapport de l'ONU publié ce jour à Paris. Ce rapport a été rédigé sous l'égide de la division industrie du PNUE. Il est basé sur des projections des multinationales de l'assurance et de la réassurance. Selon ce rapport, les pertes consécutives aux catastrophes naturelles, dues ou non au changement climatique, doublent tous les 10 ans et pourraient approcher les 150 milliards d'euros par an dans la prochaine décennie.

CH14 - LA CONFERENCE DE NEW DELHI (INDE) COP8

23 octobre 2002..... Début de la conférence de l'ONU sur les changements climatiques à New Delhi en Inde (COP 8) : La question en filigrane est de savoir si les pays en développement vont prendre à leur tour des engagements de réduction des gaz à effet de serre. A la date d'aujourd'hui, 96 pays ont ratifié le protocole de Kyoto mais il faut atteindre 55% des émissions, ce qui sera réalisé quand la Russie ont ratifié le protocole. Les autorités russes se sont engagées et le protocole devrait donc entrer en vigueur en 2003. Cependant, il faut voir plus loin et l'engagement des pays du Sud est nécessaire à long terme. Ces pays repoussent cependant cette échéance car ils émettent, par habitants, six fois moins de gaz à effet de serre que les pays du Nord. Le fait que les Etats-Unis dépassent très largement les objectifs de réduction et qu'ils refusent de ratifier le protocole n'arrange guère le problème et n'incite pas les pays du Sud à mettre en pratique le protocole de Kyoto. La conférence se terminera le 1 novembre.

Novembre 2002..... Depuis une dizaine d'années, les îles Tuvalu (Pacifique) sont inondées aux grandes marées d'équinoxe. Les îles de cet État culminent à 1,5 mètre au-dessus de l'eau. Cet État a d'abord construit des digues, mais cela s'est révélé inutile : l'eau de mer remonte en-dessous par capillarité. Le gouvernement de Tuvalu demande maintenant l'asile environnemental aux pays voisins, la Nouvelle-Zélande et l'Australie. Il y a seulement 11 000 habitants. Tuvalu en veut particulièrement aux Australiens qui refusent de les accueillir et qui refusent toujours de signer le protocole de Kyoto. La Nouvelle-Zélande a accepté de recevoir 75 personnes par an à partir de cette année. Le gouvernement de Tuvalu estime qu'à l'allure actuelle son Etat aura totalement disparu sous les flots d'ici 2030.

1 novembre 2002..... Fin de la conférence sur le climat à New Delhi (Inde) : les Etats-Unis ont joué avec habileté un jeu négatif. M. Bush avait dit qu'il rejetait le protocole de Kyoto du fait qu'il ne comporte pas d'obligations pour les grands pays du Sud. Il aurait donc logiquement dû soutenir l'effort européen pour amener ces pays à accepter de dialoguer sur d'éventuels engagements futurs. En fait, la délégation américaine a encouragé les pays producteurs de pétrole (Arabie Saoudite, Venezuela et Nigéria) à contrer cette possibilité. La Chine, l'Inde et le Brésil déplorent le laxisme américain sur les émissions de gaz carbonique (+17% depuis 1990), mais restent réticents à s'engager seuls. La question qui se pose est de savoir jusqu'à quand les Etats-Unis vont poursuivre jusqu'à la nausée un gaspillage énergétique déraisonnable. L'Union européenne se déclare déçue des résultats politiques de cette conférence, c'est aussi le cas du Japon, du Canada, des pays d'Europe orientale et des Etats insulaires.

26 novembre 2002..... A l'occasion de la deuxième conférence de suivi du programme français de lutte contre le changement climatique (PNLCC) à Lyon, le ministère de l'écologie annonce que ce programme devra être revu si la France veut respecter les engagements du protocole de Kyoto. Le dérapage des émissions, notamment de CO2, rend en effet difficile l'idée d'un retour au niveau des émissions de 1990 comme la France s'y était engagée. Les rejets du bâtiment sont de +14%, ceux du transport à +22%, ces deux secteurs représentant 47% des émissions nationales. Globalement, en particulier grâce à la baisse des émissions des secteurs industriels et énergétiques, la France a émis en 2001 moins de gaz à effet de serre qu'en 1990. Mais ces progrès sont insuffisants car un taux de croissance économique de 2,2% par an entraînerait, en 2010, une hausse des émissions de 10%. Trois priorités devient primordiale : développer les énergies renouvelables, améliorer l'énergétique des bâtiments existants et maîtriser les émissions du secteur des transports. De leur côté, le réseau action climat français (RAC-F) et Greenpeace affirment que la France ne fait rien pour tenir ses engagements et que la gonflette française à l'extérieur devient choquante quand on cède aux lobbys à l'intérieur du pays.

(suite au numéro 43)



NICOLAS HULOTCH7 – Hulot l'envoyé spécial pour la protection de la planète

21 mai 2015..... Les principaux cultes existant en France ont décidé de s'unir pour être audibles dans la préparation de la COP21. François Hollande recevra le 1^{er} juillet à l'Élysée les représentants catholiques, protestants, orthodoxes, musulmans, juifs et bouddhistes. Observant un jeûne ce jour-là, ils remettront au Président de la République un texte commun interreligieux. Nicolas Hulot, envoyé spécial de Hollande pour la protection de la planète, n'est pas tout à fait étranger à cette initiative, s'étant rendu auprès de chaque religion et longuement plaidé pour leur intervention commune. Les représentants des différentes confessions voient tout l'intérêt qu'ils peuvent avoir à se saisir d'un sujet comme le changement climatique qui est un enjeu qui implique l'ensemble de la société humaine de la planète quant à son avenir.

1 juillet 2015..... Sommet intermédiaire du climat à Lyon au siège de la région Rhône-Alpes : un millier de congressistes venus des cinq continents, 75 pays représentés (dont l'Inde et la Chine) et des icônes de l'environnement comme Nicolas Hulot. François Hollande rappelle à chacun qu'il faut apporter les contributions au sommet final qui se tiendra à Paris en décembre de cette année et il rajoute : « lutter contre le changement climatique, c'est lutter contre les inégalités à l'échelle du monde ». Il soutient aussi les revendications des collectivités locales qui veulent pouvoir accéder directement aux fonds internationaux pour les projets climats.

Mi juillet 2015..... L'équipe de Nicolas Hulot dresse un bilan réaliste d'étape des contributions mondiales à la lutte contre le réchauffement climatique. « Les engagements actuels ne sont pas suffisants pour limiter le réchauffement climatique à 2°C. Nous sommes plutôt sur une route à 3° voire 4 °C » estime un porte-parole de la fondation Nicolas Hulot.

21 juillet 2015..... Une quarantaine de personnalités venues du monde entier, des autorités religieuses et spirituelles principalement, se réunissent à Paris à l'occasion d'un « Sommet des consciences sur le climat », une initiative inédite de Nicolas Hulot. « Compte tenu de l'inertie des négociations, il faut actionner les leviers de la conscience, du sens et de la spiritualité même si, dans un monde très matérialiste, ça n'aura pas la résonance que cela mérite » souligne Hulot qui ajoute « on ne peut pas ignorer la dimension culturelle de notre crise ». Tout au long de la journée, les intervenants multiplient les alertes avec, en alternance, des pauses musicales d'Asie et de la relaxation. On observe la présence de Paul Watson qui intervient plus prosaïquement sur la défense des océans qui meurent alors qu'ils produisent 80% de l'oxygène de la planète. En fin de journée, Hulot reprend la parole : « A quoi tout cela va servir ? je n'ai pas encore la réponse ». Le texte de l'Appel des consciences est une invitation au questionnement individuel. Il sera envoyé à l'automne aux 195 délégations étatiques participant à la COP21 en décembre à Paris.

10 septembre 2015..... Lancement officiel à l'Élysée à Paris du compte à rebours de la COP21, François Hollande estime qu'il n'a pas le droit d'échouer. « Il y a des progrès, ils sont minces, trop minces encore et donc il y a une incertitude » dit le Président. Les deux ministres Fabius et Royal, qui se disputent le leadership de la future conférence, sont chargés de tables rondes différentes: Nicolas Hulot préside la première table ronde sur les enjeux, Fabius la deuxième sur « de la négociation à l'action » et Royal la troisième sur la société civile mobilisée.

27 septembre 2015..... Les consultations vont bon train à l'Élysée dans la perspective d'un remaniement ministériel qui pourrait intervenir au lendemain des élections régionales des 6 et 13 décembre. Si la gauche se prépare à perdre quelques conseils régionaux, elle entend bien passer à un mode plus offensif pour 2017. François Hollande ébauche actuellement un casting de choc pour un gouvernement de combat, ouvert à la société civile. Il a notamment approché l'ancien animateur télé Nicolas Hulot. Une absorption qui lui permettrait de ramener à lui pour l'élection présidentielle une partie de l'électorat écologiste qui serait déboussolé par les problèmes actuels d'EELV. L'ancienne patronne de la CFDT, Nicole Notat, fait aussi l'objet d'un appel du pied. Elle a cependant toujours refusé jusqu'à maintenant ce genre d'offre.

8 octobre 2015..... A la veille de la COP21 de Paris, Nicolas Hulot, envoyé spécial pour la protection de la planète de François Hollande, publie un livre d'une centaine de pages aux « liens qui libèrent ». C'est un manifeste « Osons, plaidoyer d'un homme libre ». Hulot livre ici sa conviction : il est temps de changer et de sortir d'un modèle qui n'est que l'acharnement thérapeutique pour prolonger l'agonie d'un système absurde. Il tente d'exhorter les chefs d'État à agir. Il dresse une feuille de route alternative pour les États en 12 propositions concrètes et suggère 10 engagements individuels pour chacun à son niveau.

18 octobre 2015..... Nicolas Hulot lance une pétition pour appeler les responsables politiques des pays les plus riches et les plus émetteurs de gaz à effet de serre à enfin relever le défi climatique. La COP21 est un moment essentiel où se jouera l'avenir du climat et donc de la planète et de l'humanité. Il est temps d'arrêter les politiques actuelles qui ne sont que de l'acharnement thérapeutique pour prolonger l'agonie d'un système absurde. Il faut mettre notre énergie à rebâtir un monde nouveau où la nature et l'humanité vivront en harmonie. Nicolas Hulot lance un appel aux chefs d'État pour qu'ils s'engagent sur 12 propositions clés pour enfin relever le défi climatique. 1) mettre l'économie au service des humains ; 2) produire et consommer dans un cercle vertueux ; 3) démanteler les investissements ; 4) intégrer la pollution au prix de vente ; 5) garder sa couleur bleue à la terre ; 6) réguler enfin la finance ; 7) préserver les sols, supports de la vie ; 8) nourrir sans détruire ; 9) mettre fin aux abus des multinationales ; 10) renforcer la justice sociale pour combattre le dérèglement climatique ; 11) réinventer la démocratie ; 12) donner une gouvernance mondiale à l'environnement. En signant cet appel, nous aurons un poids sur les décisions qui seront prises à Paris dès le 30 novembre.

(suite au numéro 43)



FESSENHEIM ch5- C'est pour quand ? (suite)



- 15 juin 2016..... EDF confirme qu'il souhaite conclure un accord avec l'Etat sur son indemnisation avant d'enclencher la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim, tout en assurant que le processus serait lancé cette année. Un accord chiffré doit être présenté au conseil d'administration d'EDF qui devra se prononcer sur celui-ci avant de déposer une demande d'indemnisation à l'Etat. Il est prévu que ce soit fait en décembre d'après le PDG. Le comité central d'entreprise sera également consulté avant le conseil d'administration. Depuis la proposition minimaliste d'indemnisation proposée par Mme Royal, les relations entre EDF et l'Etat sont bloquées, même si le ministre de l'économie, Emmanuel Macron, a tenté d'arrondir les angles. Une réunion de travail est envisagée, début juillet, pour sortir de la crise. En tout état de cause, le calendrier de fermeture initialement envisagé ne paraît plus tenable. Plus la fermeture de Fessenheim tarde à être lancée, plus elle pourrait ne pas l'être du tout. Sarkozy soutient cette idée.
- 29 juin 2016..... Les experts de Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire ouvrent des yeux ronds en entendant les explications d'Areva sur les graves malfaçons qui affectent certaines pièces fabriquées dans les usines du Creusot. Au total, 80 anomalies répertoriées sur 21 des 58 réacteurs en service en France. Ils sont ébahis en découvrant l'énormité des erreurs qui touchent les générateurs de vapeur du réacteur 2 de la centrale de Fessenheim. Le traitement infligé par Areva à ces machines de 300 tonnes, essentiellement pour la sûreté, serait le pire des rafistolages : Une fois fondue, l'une des pièces des générateurs de vapeur aurait dû être retaillée pour être débarrassée de ses impuretés et présenter un acier irréprochable. Sauf que la pièce destinée à Fessenheim était trop courte pour pouvoir être retravaillée. Il aurait donc fallu la mettre à la poubelle. Mais Areva l'a gardée et l'a soudée sur le reste du générateur. EDF s'est donc décidé à lancer en juin des vérifications sur les générateurs de vapeur sur ce réacteur 2 et les résultats sont très attendus. Cela n'empêche pas l'électricien de proclamer qu'il n'y a aucune inquiétude. Les scientifiques du Haut comité croisent les doigts : «Ce genre de bricolage peut sans doute tenir en temps normal, mais que se passera-t-il s'il y a un incident et que la pression monte dans le réacteur ? ».
- 19 juillet 2016..... Le réacteur 2 de la centrale nucléaire de Fessenheim est maintenu à l'arrêt en raison d'une anomalie détectée sur un générateur de vapeur présentant une irrégularité de fabrication. EDF avait arrêté le 13 juin dernier le réacteur afin de réaliser des investigations complémentaires. Fabriqué par Areva, ce générateur est un échangeur de chaleur qui alimente les turbines générant l'électricité. Le constructeur annonce poursuivre ses analyses afin de définir les mesures appropriées permettant de lever cette suspension.
- 24 août 2016..... Un accord est trouvé sur le montant de l'indemnité qui sera versé par l'Etat à EDF pour l'arrêt de la centrale nucléaire de Fessenheim : 400 millions d'euros. Si le conseil d'administration de l'entreprise d'électricité valide cet accord, un décret sera pris avant la fin de l'année. Les négociations ont duré tout l'été pour aboutir à cette somme qui sera versée en deux fois : 100 millions à la fermeture effective de Fessenheim en 2019, quelque mois après le démarrage de l'EPR de Flamanville, puis l'année suivante les 300 millions restants. A cela s'ajouterait une part variable versée 10 à 15 ans plus tard. L'accord sera soumis le 14 septembre au comité central d'entreprise. Pour EELV, cet accord scandaleux intervient avec quatre ans de retard. Contrairement à la promesse de F Hollande, Fessenheim ne sera pas fermée avant la fin du quinquennat. Pour les écologistes, la somme est insensée car la centrale est amortie depuis bien longtemps. Elle a été entièrement financée par le contribuable et sa durée de vie initiale était de 30 ans. Aujourd'hui EDF est soutenu aussi à bout de bras par les contribuables. Plutôt que de payer cher pour fermer une centrale obsolète et amortie, l'Etat doit redevenir stratège en renonçant à la construction des deux EPR de Hinkley Point (Grande-Bretagne) et engager sans attendre la transition énergétique.
- 31 août 2016..... Centrale nucléaire de Fessenheim - L'exploitant de la centrale nucléaire a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire un évènement significatif relatif à la sûreté suite à un mauvais réglage de deux capteurs de pression sur la turbine en salle des machines du réacteur 1. Le 28 août 2016, dans le cadre d'activité de maintenance, une intervention est réalisée sur deux capteurs mesurant la pression de la vapeur du circuit secondaire à l'entrée de la turbine dans la salle des machines. Lors de cette intervention, un mauvais réglage de ces capteurs est effectué. Ceux-ci interviennent d'une part dans le fonctionnement du système de protection du réacteur et d'autre part dans le système de contournement de la turbine. Le circuit de contournement de la turbine a pour rôle d'évacuer la vapeur produite dans le circuit secondaire vers le condenseur dans certaines phases d'exploitation normales du réacteur et dans certaines situations accidentelles. L'erreur de réglage des deux capteurs de pression aurait entraîné, en cas d'incident, la transmission d'une valeur erronée pour le calcul des seuils permettant l'ouverture des vannes du condenseur ainsi que pour l'un des dispositifs de mise en sécurité automatique de l'installation. Toutefois les autres dispositifs de sécurité auraient été activés sans retard. Dès la détection de cet écart, le 29 août 2016, l'exploitant, en application des règles de conduite, a engagé une baisse de puissance et a mené les opérations nécessaires afin de remettre en conformité les deux capteurs de pression. Cet évènement n'a pas eu de conséquence réelle sur l'installation. Toutefois, en raison du caractère tardif de sa détection au regard des règles générales d'exploitation, cet évènement, a été classé au niveau 1 de l'échelle internationale des événements nucléaires INES.

(Suite au numéro 43)

Voiron

RESPIRATION

TRANSPORT A VOIRON Et POLLUTION

Le Dauphiné Libéré 06 MARS 2013

VOIRON

QUALITE DE L'AIR

Prévision de l'indice ATMO pour la journée

1 très bon
2 bon
3 bon
4 moyen
5 médiocre
6 mauvais
7 très mauvais

ANNECY 6
CHAMBERY 6
GRENoble 7
GAP 5
Digne 6
AVIGNON 7
PRIVAS 8
VALENCE 8
LYON 8

TENDANCE POUR DEMAIN : stable

MARDI 23 Juillet 2013

VIVE LA MARCHÉ A PIED!

Vo Sécours!

VIVE LE VELO!

Panneau D.E.V.

Particules Alerte à la pollution dans le Voironnais

L'alerte à la pollution aux particules fines a été mise en place mardi 26 février dans le Voironnais. Et depuis, elle est maintenue. « Le seuil de 50 microgrammes de particules fines par m³ est dépassé tous les jours, le niveau d'alerte a donc été maintenu », explique Eric Chaxel, ingénieur chez Air Rhône-Alpes, qui mesure la qualité de l'air dans la région. Conséquence directe, les limitations de vitesse sont abaissées de 20 km/h sur les voies rapides. A priori, la situation devrait s'améliorer dès aujourd'hui : « La masse d'air va changer et la pluie est annoncée. Le niveau de particules devrait donc baisser », avance Eric Chaxel.

Hier, j'ai cessé de fumer.
Aujourd'hui, j'ai arrêté de tabac.
Et à partir de demain, je promets de ne plus respirer.

Conduire tue



6 | JEUDI 26 NOVEMBRE 2020 | LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

GRENOBLE ET SA RÉGION

ISÈRE Atmo révèle une étude régionale sur la pollution lors de ce reconfinement

Pourquoi la pollution perdure malgré le confinement

Depuis très longtemps, nous disposons de renseignements sur la pollution de l'air sur le Voironnais et la région. Un code des couleurs (voir ci-dessus) permettait de savoir le niveau de cette pollution. De rouge à vert. Voici que, pour la première fois, avec l'arrivée des vacances de Noël, ce renseignement, vital pour les touristes skieurs, devient illisible en gris et noir. Pourquoi ? Trop pollué ?

